

Juin 2013



ÉDITORIAL

SOMMAIRE

- ◆ *Editorial du Président Daniel ROLAND*
- ◆ *Le Mot du Président du Conseil Général du Gers*
- ◆ *Le Mot du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Gers*
- ◆ *En Direct du C.N.O.S.F*
 - *Denis Masseglia : « Le sport est un enjeu global pour la société »*
 - *Les villes candidates pour 2020 remettent leur dossier au CIO*
 - *La Commission exécutive du CIO recommande les 25 sports qui constitueront le noyau des sports principaux pour les Jeux de 2020*
 - *13ème colloque national de lutte et de prévention du dopage*
- ◆ *Avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative*
 - *Un plan pour rééquilibrer les comptes du CNDS à l'horizon 2016*
 - *Création du Conseil National du Sport (CNS)*
 - *Taux de licences sportives par département*
 - *Emplois d'avenir, quelle utilisation pour les associations sportives ?*
 - *La réforme des rythmes scolaires 2013, un impact sur les associations sportives*
- ◆ *La vie du C.D.O.S 32*
 - *Assemblée Générale Ordinaire et Elective du CDOS 32*
 - *Le Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2013*
 - *Commission Féminine*
 - *Commission Médicale*
 - *Commission Sports de Pleine Nature*
- ◆ *Les Représentations et Missions*
- ◆ *Les Consultations Partenariales et de Coordination*
- ◆ *A l'Honneur*

Le sport, miroir de notre société ?

Si le sport est émotion, passion, épanouissement, éducation, s'il favorise l'insertion et permet parfois l'intégration, il est aussi déraison et violence.

Si le sport se présente comme un univers structuré par un ensemble de règles et de réglementations, il n'en est pas moins marqué par la société dans laquelle il se développe.

Le sport est révélateur des règles et des modèles qu'une société essaie de se donner. Il propose des activités pratiquées dans le monde entier selon des règles identiques pour tous et toutes : il apparaît comme un vecteur d'intégration sociale en permettant à chacun de réussir selon ses talents personnels. Le sport offre des modèles physiques, façonne des modes vestimentaires et influence fortement notre rapport à l'apparence et au corps.

Le sport nous renvoie également l'image de certaines dérives : enjeu d'intérêts économiques pouvant ouvrir la porte à des tricheries diverses ; il peut aussi devenir lieu de débordements identitaires dégénérant en violence ouverte ; il peut devenir un enjeu national nationaliste et être instrumentalisé par les pouvoirs politiques et économiques de tous bords ; il peut conduire vers la manipulation des corps pour améliorer artificiellement les performances ; il peut être critique et remettre en cause l'engagement physique des femmes.

A partir d'une égalité, mêmes conditions pour tous les concurrents au départ, la compétition sportive dans son résultat fabrique une inégalité des performances.

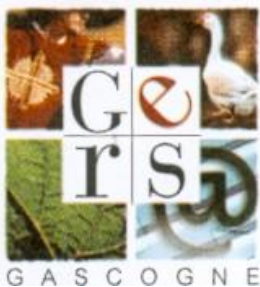
L'année 1936, qui a marqué la fusion homme-femme au sein de l'athlétisme international, aura été aussi celle d'une médiatisation nouvelle du sport féminin dans le cadre des jeux, par ailleurs de triste mémoire, à Berlin. Le sport féminin n'en a pas moins, après toutes ces années, acquis une autre dimension, au regard des hommes.

Les sportives aussi, sont actrices de leur destin, le sport ne les empêche pas de plaire et leur permet de triompher.

La femme sportive du XXIème siècle se sent libre, créative et démontre qu'elle n'est inférieure à l'homme dans aucun domaine. Elle le doit au sport en général, qui a contribué à revaloriser son image, comme d'y impliquer l'intégration du handicap avec cette prise en compte de la différence. En pratiquant un sport, l'handicapé n'est plus différent, ni assisté, il est acteur du jeu.

Le sport qui n'a eu de cesse de se développer, semble aujourd'hui s'imposer comme une figure emblématique. Le sport par ses multiples facettes s'intègre tant dans des vecteurs socioculturels que politiques. Cependant, le rayonnement du sport au sein de notre société n'est qu'un rayon qui éclaire autant qu'il aveugle.

Le sport intronisé, ne doit pas être le substitut qui paraît faire défaut à notre société. Bonne fin de saison et bonnes vacances à tous et toutes.



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU GERS

La saison sportive qui s'achève a une nouvelle fois été riche en émotions et performances pour le monde sportif et les clubs gersois.

En individuel ou en équipe, jeunes, seniors ou vétérans, chacun, dans un village du Gers, dans notre Région ou aux quatre coins de la France, a porté haut les couleurs de leur département.

Rugbymen, basketteurs, pongistes, joueurs de quilles ou marathoniens ; ils se sont tous investis durant cette saison pour vivre une passion et partager des émotions. Ils sont entraîneurs, éducateurs, dirigeants d'un club ou d'une association, ou tout simplement simples adhérents et bénévoles. Dans une société parfois plus égoïste, ils donnent de leur temps, de leur amour du sport pour transmettre des valeurs de solidarité et de fraternité.

Parce que ces valeurs sont aussi partagées par le Département, le Conseil Général du Gers sera toujours aux côtés du CDOS pour animer cette politique sportive de proximité ambitieuse et ouverte à tous.

Vive le Sport, Vive le Gers !

Philippe MARTIN

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA DDCSPP DU GERS

L'été arrive, pour certains les activités se poursuivent vers d'autres pratiques ou l'accueil d'autres publics, mais pour bon nombre d'entre vous, c'est vraisemblablement le moment des bilans...

Une fin de saison sportive, c'est toujours un moment privilégié, où se mêlent souvent d'intenses sentiments de satisfaction, de déception, de joie, de peine, de frustration aussi...

C'est aussi le moment de prendre le temps d'analyser ce qui a été fait afin de se projeter avec de nouvelles ambitions vers le prochain exercice...

Depuis mon arrivée en janvier dernier, je me suis intéressé à tout ce qui touche aux réalités du sport gersois. Avec mon équipe de Jeunesse et Sports nous avons pris le temps d'assister à vos différents travaux, et j'ai aussi, du mieux possible, tenté d'apporter mon concours à vos réflexions.

Avec le même intérêt, je défends la cause du sport départemental auprès de tous les interlocuteurs institutionnels qu'il m'a été donné de rencontrer.

Aujourd'hui, ma perception de la réalité du sport local est plus précise. Je sais combien votre action bénévole est importante dans cette période très dure pour chacun d'entre nous, qui impose davantage de dynamisme pour trouver les ressources nécessaires pour exister et se développer.

Notre participation financière, dans le cadre de la dotation du Centre National de Développement du Sport (CNDS), vous le savez, a malheureusement subi une importante récession en 2013.

Malgré cela, et m'appuyant sur les orientations du CNDS, tout en tenant compte de l'actualité pressante pour la prochaine rentrée scolaire, j'ai souhaité que la DDCSPP du Gers accompagne la réforme des rythmes scolaires, qui a largement fait débat dans notre pays, afin qu'elle soit aussi une opportunité pour développer le sport pour tous..

Les communes du Gers, se sont engagées à plus de 80% à assumer cette réforme dès la rentrée de septembre prochain. Aussi, à ce titre, la commission départementale du CNDS, sur ma proposition, s'est prononcée en faveur de la mise à disposition d'une enveloppe de 15 000€ prélevée sur notre part départementale, afin de contribuer au financement des interventions sportives réalisées sur le temps périscolaire.

Sur ces bases, les techniciens du Service Jeunesse et Sports de la DDCSPP ont travaillé à l'élaboration d'un concept appelé Ludisport32, dont la vocation est de faire la promotion de l'activité physique et sportive au sein des écoles maternelles et primaires du département en mettant le monde sportif en position de force de proposition pour l'organisation du temps éducatif périscolaire.

Une large information est lancée auprès des acteurs du sport départemental afin que ce projet commun soit une réussite. Je souhaite que cette initiative devienne vôtre, afin de surmonter l'éloignement de bon nombre de nos enfants d'une pratique physique régulière liée aux caractéristiques de notre département.

Enfin, pour tout détail lié à la mise en place de ces actions spécifiques, le service Jeunesse et Sports reste votre interlocuteur privilégié au 05.62.58.12.00

Je ne peux terminer mon propos qu'en vous adressant tout mon soutien dans ce que vous mettrez en place prochainement et mes félicitations pour votre action quotidienne et désintéressée au service du sport gersois.

J'en profite également, pour vous souhaiter d'excellentes vacances, ainsi qu'à vos familles auxquelles vous avez probablement souvent manqué cette année...

Dominique CHABANET

Denis Masseglia : « Le sport est un enjeu global pour la société »

Denis Masseglia, le Président du CNOSF et candidat à sa propre succession, était l'invité des Grandes Gueules du Sport le 20 avril 2013 sur RMC pour présenter son livre-programme « Le sport, c'est bien plus que du sport » (édition J.C Gawsewitch). En voici un extrait :

« L'enjeu est de savoir si le mouvement sportif est prêt à être solidaire et uni pour une autre vision du sport dans quelques années. Sinon, on se retrouvera dans la même situation qu'aujourd'hui. Je pense que tous les systèmes qui ne sont pas remis en cause sont destinés à régresser. Je pense qu'on est à la croisée des chemins. Ce que j'ai voulu dire avec Pascal (Boniface, co-auteur du livre), c'est toute l'importance que peut avoir le sport pour les sociétés modernes, qui sont souvent en manque de repères. Ce qui est important, c'est de ne pas limiter le périmètre du sport à la seule compétition de haut niveau, même si c'est ce dont on parle le plus, alors que le sport est un enjeu société global de par la santé, l'éducation, l'intégration, la cohésion sociale qui est créée chaque jour dans un vestiaire, dans un stade. Tout ce qui fait que le sport doit être mis au cœur d'un projet de société. »

Les villes candidates pour 2020 remettent leur dossier au CIO



Marquant une étape clé de la période précédant l'élection de la ville hôte des Jeux Olympiques de 2020 en septembre prochain, des représentants des trois villes candidates – Istanbul (Turquie), Tokyo (Japon) et Madrid (Espagne) [1] – ont remis le 7 janvier leur dossier au siège du Comité International Olympique (CIO) à Lausanne. Gilbert Felli, directeur exécutif pour les Jeux Olympiques, et Jacqueline Barrett, responsable des relations avec les villes candidates ont pris possession du dossier apporté par chacune des trois délégations. Les villes candidates vont maintenant se préparer pour les inspections sur place en mars de la commission d'évaluation du CIO que dirige Sir Craig Reedie, vice-président du CIO.

Après analyse des dossiers de candidature, la commission s'est rendue à Tokyo du 4 au 7 mars, à Madrid du 18 au 21 mars puis à Istanbul du 24 au 27 mars. Elle rédigera ensuite un rapport technique qui sera publié pour la séance d'information sur les candidatures 2020 à l'intention des membres du CIO, laquelle se tiendra à Lausanne les 3 et 4 juillet 2013. Lors de la 125e Session du CIO, chaque ville candidate fera une présentation finale de 45 mn avant le vote, le 7 septembre 2013 à Buenos Aires, Argentine.

[1] Les villes sont citées dans l'ordre du tirage au sort.

Source : CIO

La Commission exécutive du CIO recommande les 25 sports qui constitueront le noyau des sports principaux pour les Jeux de 2020

Les 25 sports en question sont : **athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, boxe, canoë, cyclisme, sports équestres, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, hockey, judo, natation, pentathlon moderne, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, triathlon, voile et volley-ball.**

La commission exécutive (CE) a recommandé de ne pas inclure la lutte, régie par la Fédération Internationale des Luttres Associées (FILA), dans la liste des sports principaux. La lutte rejoindra donc les sept sports présélectionnés – baseball/softball, karaté, roller, escalade

sportive, squash, wakeboard et wushu – désireux d'intégrer le programme olympique pour 2020 comme sport additionnel. Ces huit sports doivent faire une présentation à la commission exécutive lors de sa réunion en mai à Saint-Pétersbourg, Russie. La CE sélectionnera parmi ces sports celui dont elle recommandera l'admission, en tant que sport additionnel, au programme des Jeux de 2020 à la 125^{ème} Session du CIO.

Dans le but de s'assurer que les Jeux Olympiques continuent d'intéresser les passionnés de sport, toutes générations confondues, la commission du programme olympique analyse systématiquement chaque sport après chaque édition des Jeux.

Pour rappel, le golf et le rugby à sept ont été admis en 2009 au programme olympique des Jeux de 2016 comme sports additionnels.

La 125e Session du CIO se tiendra du 7 au 10 septembre 2013 à Buenos Aires, Argentine.

Source : www.olympic.org

13ème Colloque national de lutte et de prévention du dopage

Organisée à la Maison du sport français les vendredi 5 et samedi 6 avril 2013, la treizième édition du Colloque national de lutte et de prévention du dopage a, de nouveau, été un temps fort pour l'ensemble des forces vives de notre pays engagées contre le dopage. Organisé sous l'égide de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français, avec un ordre du jour réalisé conjointement avec le ministère des Sports et l'Agence française de lutte contre le dopage, il a été de haute tenue grâce à des intervenants de très grande qualité.

Comme chaque année, étaient présents les médecins fédéraux, les médecins et masseurs-kinésithérapeutes des équipes de France, les médecins conseiller des DRJSCS et responsables des AMPD ainsi que les membres du réseau d'Animateurs/conférenciers du CNOSF.

La dimension internationale du colloque, référencé sur le site Internet de l'AMA, s'est concrétisée par la présence du procureur américain William Bock, bras droit du directeur de l'Agence antidopage américaine (USADA) qui a confondu Lance Armstrong. La présence sur l'intégralité des deux jours du directeur de l'Agence régionale européenne de l'AMA a permis d'aborder les perspectives d'avenir et bien sûr les travaux de révisions du Code mondial antidopage qui seront validés à Johannesburg en novembre prochain.

Les différents thèmes abordés :

- Quelles sont les nouvelles molécules qui ne sont plus fabriquées pour soigner mais directement pour doper.
- Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë-kayak, qui a expliqué la façon dont il a géré son suivi médical pendant sa longue et fructueuse carrière.
- L'assistance sur la suffisance, ou non, de la lutte antidopage et sur les dangers du cannabis pour le sportif.
- Une table ronde sur la lutte contre les trafics.
- Une deuxième table ronde sur le pouvoir ergogénique des substances.
- Le numéro vert « Écoute dopage » a été présenté, avant que soit rappelée l'existence de la formation e-learning « révisons nos connaissances sur l'antidopage », en place sur le site du CNOSF et qui devrait être utilisé par un nombre très important de jeunes sportifs en recherche de connaissance sur le dopage.

(Pour un compte rendu complet site du CNOSF)

AVEC LE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Un plan pour rééquilibrer les comptes du CNDS à l'horizon 2016

Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, a présenté mardi 13 novembre 2012 les orientations fixées au Centre national pour le développement du sport (CNDS) pour 2013 et les années suivantes devant son conseil d'administration.

Selon un communiqué du ministère des Sports, les "mesures annoncées visent à recentrer l'établissement sur sa vocation initiale de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive sur les territoires, après une dérive de plusieurs années vers d'autres missions (grands événements, stratégie internationale, grands équipements). Cette dérive rend aujourd'hui impératif le redressement des comptes de l'établissement. [...] Un plan pluriannuel d'économies a été donc acté pour la période 2012-2016 afin de préserver le bon fonctionnement du CNDS, aujourd'hui dans une situation d'endettement critique.

Les principales mesures décidées par le conseil d'administration visent à assurer le retour à l'équilibre des comptes de l'établissement dès 2016 et à rétablir un fonds de roulement positif en 2017. Les dépenses de la part nationale du CNDS, liées notamment au financement des grands événements sportifs internationaux, diminueront de 30% sur 2013-2015. Les frais de fonctionnement de l'établissement seront par ailleurs réduits de 15%.

Plus d'autonomie aux commissions territoriales

"Ces arbitrages, rendus nécessaires par la situation, poursuit le communiqué, s'accompagneront d'une réorientation des dotations financières du CNDS vers leur vocation originelle d'encourager le sport pour tous et d'accompagner le sport de proximité sur les territoires." Parmi les premières mesures dans ce sens, notons que : la part territoriale du CNDS contribuera seulement à hauteur de -7% à l'effort de redressement en 2013, et sera stabilisée par la suite ; les aides à l'emploi sportif seront intégralement préservées ; les aides aux associations locales en faveur du sport pour tous seront maintenues ; le soutien à l'acquisition de matériels et prothèses spécifiques pour la pratique du sport par les personnes handicapées sera renforcé ; un fonds dédié à encourager la santé par le sport sera créé, via la part territoriale du CNDS, en relation étroite avec la direction générale de la Santé. Il sera abondé localement par les agences régionales de santé.

Dernier point : afin de rationaliser et fiabiliser les procédures d'instruction des dossiers de demande de subvention, la structuration du CNDS a été simplifiée et il est également laissé plus d'autonomie aux commissions territoriales du CNDS dans l'emploi des fonds pour répondre aux besoins locaux, en contrepartie d'une exigence d'évaluation renforcée.

Source : www.localtis.info

Création du Conseil National du Sport (CNS)

La Ministre des Sports Valérie Fourneyron installera en mai 2013 le Conseil national du sport (CNS), troisième version de l'instance de concertation fédérant équitablement tous les acteurs du sport français qui n'a pour l'instant jamais réellement fonctionné.

Le CNS "sera consulté sur les principaux projets de textes législatifs ou réglementaires (et) constituera le creuset de la concertation sur le projet de loi d'orientation sur le sport" que doit présenter la Ministre en fin d'année, a indiqué ce lundi le ministère des sports dans un communiqué publié deux jours après la parution au Journal officiel du décret créant le CNS.

Le Conseil réunira l'ensemble des parties prenantes du sport, Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif, entreprises, ainsi que des institutions telles que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou l'Agence de régulation des jeux en ligne (Arjel).

Simplification Administrative

"Dans un souci de simplification administrative", indique le communiqué du ministère, le CNS absorbera plusieurs commissions, notamment la commission nationale du sport de haut niveau, la commission d'examen des projets de règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs, le comité de lutte contre les discriminations dans le sport et le comité du supportérisme qui se fondront dans une commission "éthique et valeurs du sport".

Cette dernière commission sera également chargée de la féminisation du sport et de la lutte contre les violences de toute nature, le dopage, les matches truqués et les relations entre l'argent et le sport.

Le CNS respectera par ailleurs, dans la composition de ses membres, une stricte parité hommes-femmes. Homme ou femme, la "personnalité qualifiée" qui prendra les commandes de cette CNS nouvelle mouture sera désignée courant mai, promet le ministère.

(Source Ministère Sports J.E.P et V.A, Journal Le Monde)



Taux de licences sportives par département

Onze départements ont en France un taux de licences délivrées supérieur à 30 % de la population du département. Parmi ceux-ci le Gers arrive en 7ème position ce qui prouve s'il en était besoin la richesse et le dynamisme de nos comités et clubs dans le département.

| Départements | Taux de licences | Départements | Taux de licences |
|------------------|------------------|---------------|------------------|
| Lozère | 39,6 % | Vendée | 30,4 % |
| Morbihan | 34,7 % | Gers | 30,4 % |
| Savoie | 32,6 % | Finistère | 30,2 % |
| Landes | 32,5 % | Haute-Savoie | 30,2 % |
| Hautes-Alpes | 32,5 % | Côtes-d'Armor | 30,0 % |
| Loire-Atlantique | 32,4 % | | |

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées - Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

■ Emplois d'avenir, quelle utilisation pour les associations sportives ?

Rappel des objectifs :

Faciliter l'insertion professionnelle et la qualification des jeunes sans emplois, peu ou pas qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.



emplois d'avenir

Les salariés bénéficiaires :

Les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans emploi et :

- Sans diplôme,
- Titulaires uniquement d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle de niveau V (niveau CAP/BEP) et totalisant au moins 6 mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois,
- Ou à titre exceptionnel, pour des jeunes ayant un niveau maximal bac +3, totalisant au moins 1 an de recherche d'emploi au cours des 18 derniers mois et résidant dans une zone prioritaire.
(Zones prioritaires : Zones Urbaines Sensibles (ZUS), zones de revitalisation rurale (ZRR), territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.)

Les employeurs possibles (dans notre domaine sportif et associatif) :

- Les organismes de droit privé à but non lucratif comme les associations et fondations
- Les Collectivités Territoriales et leurs groupements
- Les autres personnes morales de droit public à l'exception de l'Etat (principalement les établissements publics)
- Les groupements d'employeurs qui organisent des parcours d'insertion et de qualification
- Les structures d'insertion par l'activité économique

Autres conditions d'éligibilité

- L'employeur doit être à jour du versement de ses cotisations et contributions sociales,
- L'employeur doit pouvoir justifier de sa capacité, notamment financière, à maintenir l'emploi au moins le temps du versement de l'aide.

• La demande de l'aide doit décrire :

- ✓ le contenu du poste, pour vous accompagner, nous recommandons de vous rapprocher de la DDCSPP,
- ✓ le positionnement du poste dans l'organisation,
- ✓ les conditions d'encadrement et de tutorat,
- ✓ la qualification ou les compétences visées et les moyens pour y parvenir (actions de formation réalisées prioritairement sur le temps de travail),
- ✓ les possibilités de pérennisation des activités et les dispositions de nature à assurer la professionnalisation des emplois.

Quel type de poste :

- Tous types de poste dans le respect de la réglementation liée à l'encadrement des activités physiques et sportives.
- L'embauche ne doit pas intervenir pour remplacer un salarié licencié pour un motif autre que la faute grave ou lourde, ni avoir un impact sur le licenciement d'un autre salarié.

Type de contrat :

- CDI (sauf pour les collectivités territoriales et les établissements publics) ou CDD.
- Durée du contrat minimum de 12 mois renouvelables dans la limite d'une durée de 36 mois. Cette limite de 36 mois pourra être dépassée, à titre dérogatoire, afin de permettre au bénéficiaire d'achever une action de formation professionnelle.
- Temps plein (sauf conditions exceptionnelles).
- L'emploi d'avenir prend la forme d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE pour le secteur non-marchand).

Quel type d'aide ?

- Pour le secteur non marchand, l'aide financière pour l'employeur est de 75% du taux horaire brut du Smic.

L'accompagnement du jeune :

- Un suivi personnalisé professionnel et le cas échéant social est assuré pendant le temps de travail par les missions locales, Pôle emploi, Cap emploi ou les conseils généraux.
- L'exécution des engagements de l'employeur, notamment en matière de formation, est examinée par l'autorité délivrant la décision d'attribution de l'aide à chaque échéance annuelle. En cas de non-respect de ces engagements, l'aide fait l'objet d'un remboursement.

Quelles sont les démarches ?

- 1- L'employeur qui remplit les conditions requises doit prendre contact avec l'agence Pôle emploi (Cap emploi pour les travailleurs handicapés) ou la mission locale la plus proche.
- 2- Plusieurs candidats sélectionnés en fonction du besoin de la structure ainsi que du projet professionnel et de la motivation du jeune sont alors proposés à l'employeur.
- 3- Si l'un des candidats reçu en entretien est retenu, l'employeur doit remplir le formulaire Cerfa de demande d'aide.
- 4- Dès acceptation du dossier de demande d'aide, un contrat de travail en CDI ou CDD peut être signé avec le jeune, et la relation contractuelle peut débuter.

Auteurs : (CNAR sport)

Vendredi 15 février 2013, dans le cadre de la mise en place du dispositif relatif aux emplois d'avenir, Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, a accueilli les acteurs du monde sportif pour une conférence de presse. En la présence de Michel Sapin, Ministre du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, de Denis Masseglia, Président du CNOSF et de Jean-Michel Ducomte, Président de la Ligue de l'Enseignement, les premières conventions cadres en matière d'emplois ont officiellement été signées.

La réforme des rythmes scolaires 2013, un impact sur les associations sportives

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la réforme des rythmes éducatifs à l'école primaire.

Cette réforme vise à améliorer l'organisation de la semaine scolaire et à faciliter ainsi les apprentissages des élèves, alors que leurs résultats, selon les comparaisons internationales, ont fléchi depuis dix ans et sont devenus inférieurs au niveau moyen européen. Or, la France connaît depuis 2008 une concentration unique du temps scolaire sur un très faible nombre de jours : 144 jours de classe quand la moyenne de l'OCDE est de 187. Tous les spécialistes des rythmes de l'enfant reconnaissent que cette situation nuit à la qualité des apprentissages des élèves.

La réforme des rythmes éducatifs consiste à mieux répartir les heures de cours sur la semaine, en allégeant la journée de classe et en programmant les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle permettra également d'assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités éducatives diverses, physiques et sportives, culturelles, artistiques, et de construire ainsi, dans l'intérêt des enfants, un projet éducatif global. Les principes de la réforme des rythmes scolaires sont précisés dans le décret publié le 26 janvier 2013. Il a été pris après plusieurs mois de concertation et la consultation des représentants des collectivités territoriales et des personnels ainsi que de tous les membres de la communauté éducative, depuis les parents jusqu'aux associations d'éducation populaire.

La semaine comportera 24 heures d'enseignement pour tous les élèves, réparties comme suit :

Lundi, Mardi, Mercredi matin, Jeudi, Vendredi.

La journée d'enseignement n'excèdera pas 5h30, la demi-journée 3h30. Une pause méridienne d'au moins 1h30 devra être respectée. Des activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignants seront organisées par groupes restreints d'élève (aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, accompagnement du travail personnel, activités prévues par le projet d'école...).

Dans le Gers une réunion préparatoire s'est tenue le 25 mars 2013 à l'initiative de la DDCSPP et du CDOS pour expliquer un dispositif mis au service de la réforme des rythmes scolaires avec le mouvement sportif gersois. La mise en place du concept « LUDISPORT 32 » sur la base d'une convention entre les associations sportives intéressées pour apporter des actions de sensibilisation à l'activité physique auprès des établissements scolaires, des collectivités territoriales, des accueils de mineurs et le CDOS. Ceci dans le cadre d'animations sportives destinées aux enfants de 3 à 11 ans sous la forme de modules allant de 6 heures à 15 heures au maximum.

Les modalités d'application et la convention sont téléchargeables sur le site du CDOS

De plus, depuis le 11 avril 2013, le CDOS a intégré un groupe de suivi départemental sur la mise en place des rythmes scolaires à l'initiative de l'Inspection d'Académie du Gers. Nous communiquerons au fur et à mesure l'avancée des travaux et les décisions prises dans cette nouvelle organisation.

LA VIE DU C.D.O.S 32

Assemblée Générale Ordinaire et Elective du CDOS 32

Elle s'est tenue le 25 janvier 2013 au restaurant la Hournère à Marsan sous la Présidence de Monsieur Jacques GEISSELHARDT qui ouvre sa dernière Assemblée Générale après trois Olympiades consécutives à la tête du CDOS.

Il remercie les personnalités présentes (DDCSPP du Gers, Conseil Général du Gers, Mairie d'Auch, OMS Auch) et excuse ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre (CROS Midi-Pyrénées avec René GARNAULT)

38 Comités sur 49 adhérents au CDOS étaient présents. Le quorum étant atteint, les travaux de l'AG ordinaire du CDOS saison 2012 peuvent débuter.

Daniel ROLAND, Secrétaire Général expose le rapport d'activités et donne la parole à chaque Président de Commission qui fait un compte rendu des actions de l'année écoulée

- | | |
|---|---|
| - Commission Médicale : | Paul PINEAU |
| - Plan Départemental Nutrition, Sport et Santé : | Jacques BRUSSIAU |
| - Commission Lettre du CDOS : | Daniel ROLAND |
| - Commission Féminine : | Daniel ROLAND |
| - Opération 1000 jeunes bénévoles (futurs dirigeants d'associations sportives) : | Jacques GEISSELHARDT |
| - Commission Sports de pleine nature : | Rémi BROUARD |
| - Commission Sport et Handicap : | Luc LOPEZ (représentant Ingrid HENTGES) |



Rapport à consulter dans son intégralité dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Patrick ROGER Trésorier du CDOS donne lecture du compte de résultat 2012 ainsi que du bilan.

Jacques GEISSELHARDT demande à l'Assemblée de bien vouloir voter les trois rapports (moral, activités, financier). Ils sont adoptés à l'unanimité.

Intervention des personnalités,

Monsieur Alain SORBADERE (Conseil Général du Gers), qui remercie et félicite Jacques GEISSELHARDT pour toutes ces années passées à la tête du CDOS.

Monsieur Pascal KRIEGER (Directeur Départemental Adjoint à la DDCSPP du Gers)

Monsieur Abdellatif BENJEDDOUR (Mairie d'Auch) remercie l'implication de Jacques GEISSELHARDT auprès du mouvement sportif durant toutes ces années.

.../...

Concours « Femmes et Sport »

Remise des prix par le Président de la Commission Féminine Daniel ROLAND. Ce concours s'inscrit dans la chartre « Réseaulument Egalité » signée en 2008. Voici le palmarès en résumé :

PRIX : « FEMMES ET SPORT »

Madame Muriel FRANCOIS, football (1^{er} Prix)
Madame Pascale SILVASI, judo (2^{ème} Prix)

PRIX : « FEMMES ET BÉNÉVOLAT »

Madame Annie PESQUIDOUX, pétanque et JP (1^{er} Prix)
Madame Isabelle EYDOUX, échecs (2^{ème} Prix)

PRIX : « ÉGALITÉ AU FÉMININ »

Madame Marie Hélène GOSGNACH, pelote basque (1^{er} Prix)
Monsieur Marcel BASQUE, football (2^{ème} Prix)

PRIX : « COUP DE COEUR »

Madame Pamela MODOLO, judo sport adapté (1^{er} Prix)
Madame Colette LAVERAN, tir à l'arc (2^{ème} Prix)

Ils ont reçu un diplôme, un trophée ainsi qu'un chèque de 300 euros pour le 1^{er} prix et 150 euros pour le 2^{ème} prix. Le CDOS félicite les lauréats et remercie les représentants de la DDCSPP de soutenir cette initiative.

2^{ème} Partie Assemblée Générale Elective

Monsieur Pierre BOUZOU doyen de cette Assemblée va présider l'élection du nouveau Comité de direction du CDOS. Chaque Comité est appelé pour voter.

Résultats

Nombre de votants → 38 Comités soit 38 voix sur 49 adhérents.

9 listes incomplètes

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue.

Le nouveau Comité de Direction se retire et propose Daniel ROLAND comme Président du CDOS 32 pour l'Olympiade 2013/2016.

L'Assemblée demande que ce vote se fasse à main levée et Daniel ROLAND est élu Président du CDOS du Gers à l'unanimité.

Il remercie tous les participants qui à travers ce vote unanime lui accordent une grande confiance. Il remercie Jacques GEISSELHARDT qui a œuvré avec dévouement et efficacité aux destinées du CDOS durant trois mandats consécutifs.

Le 05 février 2013 Daniel ROLAND nouveau Président formait le Comité Directeur du CDOS et mettait en place les différentes commissions.

Comité de Direction 2013-2016

Président d'honneur : Michel BARTHE

Président : Daniel ROLAND

Vice président délégué : Jacques GEISSELHARDT

Vice président : Jean Jacques MORLAN

Vice président : Antoine AGOSTINI

Secrétaire général : Julien PELLICER

Secrétaire adjoint : Michel DUBOURDIEU

Trésorier général : Patrick ROGER

Trésorier adjoint : Bernadette VILLAIN TURLET

Membres : Alain BOVO, Rémi BROUARD, Jacques BRUSSIAU, Bernard DALL'AVA, Jean Luc DAVEZAC, Ingrid HENTGES, Jeanine LESCURE, Michel RAGET, Patrick ROQUES, Nicole TREBOSC VATONNE, Frédéric VAUTHIER.

Les Commissions 2013-2016

- ▶ Commissions médicale, sport et santé : Jacques BRUSSIAU
- ▶ Commission féminine : Daniel ROLAND
- ▶ Commission handicap et sport adapté : Ingrid HENTGES
- ▶ Commission des sports de nature, développement durable : Rémy BROUARD
- ▶ Lettre du CDOS : Daniel ROLAND, Julien PELLICER, Michel DUBOURDIEU
- ▶ Commission du CRIB : Jean Luc DAVEZAC
- ▶ Commission des espaces et sites de pratiques sportives et sport scolaire : Julien PELLICER
- ▶ Commission : Détection et sport de haut niveau : Patrick ROQUES

Le Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2013.

Cela fait 15 ans que le CDOS s'est vu confier par le Conseil Régional Midi-Pyrénées la diffusion, le traitement et l'instruction des dossiers du Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs.

Rappel des Critères : Pour prétendre à cette aide basée sur l'achat en matériel sportif, le club doit être agréé par le Ministère des Sports, mener des actions en faveur des jeunes et avoir un compte de résultat ne dépassant pas les 25 000 €.

A la date limite des retours des dossiers soit le 02 février 2013, nous avons enregistré 107 dossiers.

Une Commission Départementale a examiné chaque dossier pour faire une proposition financière concernant les dossiers répondant aux critères.

Les premières constatations montrent une légère baisse des dossiers enregistrés et surtout des rejets plus importants dus à un dépassement des 25 000 € pour certains clubs.

Pour finir, une Commission permanente du Conseil Régional doit examiner à son tour cette proposition et ainsi retenir les dossiers qui recevront une aide pour l'achat de matériel sportif.

Commission Féminine

« Réseaulument Egalité »

Dans le cadre de la Charte signée le 23 octobre 2008 par le CDOS du Gers pour une meilleure égalité hommes/femmes, à la Préfecture du Gers en présence de Monsieur le Préfet et de Madame Nicole PASCOLINI chargée de Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

Pour la quatrième année, le CDOS a souhaité développer l'implication des femmes dans la sphère du sport tant au plan de la pratique sportive qu'au niveau des dirigeants de clubs.

Cette année encore, le mois de mars était consacré à la pratique physique et sportive conjugée au féminin voici le programme en résumé.

Aviation au Féminin : Journée Nationale du sport au féminin

L'Aéro-Club du Bas-Armagnac a organisé le 17 mars 2013 de 10h à 17h une journée découverte du pilotage (avion, ULM, planeur, hélicoptère) réservée aux féminines de plus de 16 ans.

Une visite des installations et des équipements de l'Aéro-Club a été organisée par des bénévoles du club, suivie d'un vol d'initiation gratuit en avion, en planeur, en ULM et quelques-uns en hélicoptère.

L'objectif de cette journée était d'amener le plus grand nombre possible de féminines non licenciées à découvrir la pratique sportive dans un club, sans pour autant prendre une licence. Ainsi plus de 40 vols d'initiation ont été effectués à la grande satisfaction des organisateurs. Des sauts en parachute en tandem à un prix négocié par l'Aéro-Club étaient aussi prévus avec une dizaine d'inscriptions.

Football : Mesdames Franchissez la Barrière !

Les femmes invitées du District de football. La Fédération Française de Football lançait l'opération « Mesdames, franchissez la barrière »

L'objectif de ce dispositif était multiple : féminiser les instances et l'encadrement au sein des clubs, élargir le réseau de femmes impliquées dans le football tout en les accompagnant dans leur prise de fonctions, partager les bonnes pratiques et dénoncer les situations discriminantes..

Rendez-vous était pris au District du Gers de Football - Route de Lavacant à Auch

le Samedi 09 Mars 2013 à 9h30 à 11h30 en présence de Guy FERRIER, entraîneur des Féminines U17 et de l'original de la Coupe du monde U17 gagnée en Octobre 2012

Golf : Journée découverte du Golf pour les dames

Samedi 16 mars à partir de 15 heures sur le parcours du Golf d'Auch Embats.

L'association sportive du golf d'Embats proposait une après-midi découverte exclusivement à l'intention des dames. Un moment sympathique à la veille du printemps sur le magnifique site du golf d'Auch Embats avec son attrayant parcours

Toutes les dames intéressées étaient accueillies samedi 16 mars par des joueuses et des joueurs du club et par le pro du club. Elles pouvaient goûter à cette activité en essayant les gestes du golf.

Gymnastique : Compétition Régionale

La Municipale Gymnique Condomoise organisait une Compétition Régionale les 9 et 10 mars 2013 regroupant environ 300 gymnastes, à l'Espace Rive Gauche rue des arènes à Condom.

Sélection Régionale Individuelle Critérium et National (Gymnastique Artistique Féminine) de Gymnastique, Critérium Fédéral National, Coupe Formation (GAM)

Le comité départemental de Gymnastique offrait une rose à chaque femme présente et participant à la compétition de gymnastique en tant que juge, cadre ou dirigeante.

Karaté : Stage Self défense

Vendredi 8 Mars 2013

Quelles premières réactions face à une agression ... Comment réagir ... apprendre ces gestes simples mais efficaces à la portée de vous toutes.

Ouvert uniquement aux Dames, à partir de 15 ans
Dimanche 10 Mars - 9h30 à 11h30

Gymnase école Notre Dame de Piétat - 54, Avenue d'Aquitaine - Condom

Professeur Diplômé d'Etat

Pelote Basque : Quelques dates à retenir

Masseube organisait une 1/2 journée initiation le dimanche 17 Mars pour toutes les filles désireuses d'essayer la pelote basque. De plus les licenciées étaient invitées à amener des connaissances pour les faire pratiquer.

Condom a fait la même démarche le 23 Mars sur 1/2 journée.

Pour Auch c'était le 29 juin, le matin des finales du tournoi interne du club...

Mirande doit envoyer leurs dates que nous vous communiquerons au plus tôt...

Contact Jean Michel CAYOL Président du CD Pelote Basque



Tennis : Le Tennis Club de Masseube
Samedi 23 mars la "Journée de la Femme"!

Programme:

9H30 : Rendez-vous au Club House pour une séance de cardio tonic avec Monique DAYDE,
Matches amicaux entre dames durant toute la journée avec restauration le midi.

Cette journée a permis à certaines mamans de découvrir ce sport, et, peut être rejoindre le club l'année prochaine !!!
De nombreuses féminines ont profité de cette journée de partage et de convivialité...

Le Tennis de Saint-Clar

Une journée pour les femmes le dimanche 21 avril

Le Tennis-Club saint-clarais organisait une journée consacrée aux dames afin de découvrir et de promouvoir le tennis féminin.

Cette journée spéciale était ouverte à toutes, licenciées ou non.

Au programme :

Activités sportives à la base de loisirs (à partir de 10 h 30),

Repas grillades au club-house (à 12 h 30),
initiation au tennis (tournoi de double mixte, à partir de 14 heures).

Les animations étaient assurées par Alain GIUSTI (moniteur de tennis) et de nombreux bénévoles du club.
Un goûter a clôturé cette journée sportive vers 17 heures

Tennis Club de Fleurance

Journée "Femme à l'honneur" mercredi 1 mai 2013.

Programme :

09h00 : accueil des participantes (café - croissants - surprise)

09h30 : mise en place jeux divers, échauffement tournoi

12h00 : apéritif / repas (préparation/service assurés par la gente masculine)

14h30 : cours de salsa ou autres danses selon animateur

15h00 : tournoi tennis

17h00 : clôture de la journée

Merci à tous, Comités et Clubs pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine



Commission Médicale

Formation Secourisme PSC1

La Commission Médicale du CDOS propose cette année encore des stages de formation pour l'obtention du PSC1 ou recyclages réservés aux licenciés déjà titulaires du BNS, BNPS ou AFPS. Le soutien financier de la DDCSPP service « Jeunesse, Sports » permet de réduire le coût de l'inscription à 30 €/stagiaire pour le PSC1 (7 h de formation) et 15 €/stagiaire (3h30 de formation) pour un recyclage.

Quatre sessions ont été organisées pour l'instant.

- Les 16 janvier 2013 une formation PSC1 s'est déroulée à Auch et a regroupé 9 stagiaires.
- Une session s'est déroulée à Corneillan le 16 février avec 11 stagiaires.
- Le 28 mars 11 stagiaires se sont vus délivrés cette attestation à Auch.
- Le 30 mars et le 13 avril 7 stagiaires ont suivi cette formation à Auch

Durant ce premier semestre 2013 et toutes ces dernières années nous nous rendons compte de l'intérêt du mouvement sportif pour suivre cette formation de base aux premiers secours.

Elle est assurée par Grégory BOIVIN, Moniteur National des Premiers Secours.

Des formations continues (recyclage) se sont déroulées à Auch les 17 janvier, 21 mars et 18 avril qui ont permis à 32 licenciés sportifs gersois de suivre une session permettant une mise à jour de leur connaissance en matière de formation aux premiers secours.

Prévention Dopage :

Les jeunes athlètes engagés dans une pratique sportive intensive ressentent nécessairement certains effets sur leur organisme (fatigue, alimentation, stress...)

Le CDOS avec la DDCSPP service « Jeunesse, Sports » propose l'intervention de deux référents départementaux en matière des conduites dopantes chez les jeunes sportifs.

Une séance de formation et d'information s'est tenue dans les locaux du FCAG le 19 mars 2013 à destination de leur Centre de Formation.

Prêt matériel rappel :

La Commission Médicale du CDOS met à disposition des Comités et clubs (sur simple demande).

Du matériel de test de terrain : Cardio Fréquence mètres individuels.

Du matériel médical : Défibrillateur laerdal semi automatique. Electrocardiographe portatif.

Centre Médico Sportif

Le CDOS et la DDCSPP service Jeunesse et Sports travaillent à l'implantation d'un Centre Médico Sportif dans le Gers. Un questionnaire vous a été adressé et nous vous remercions d'y répondre ou de nous contacter si vous ne l'avez pas ou pour des informations complémentaires.

Merci d'y être attentif, c'est un sujet important.

Le temps extrascolaire – les vacances solaires :

« Cap vacances 32 »

Partant du constat que le temps des vacances est une période forte d'inactivité physique chez les jeunes, le CDOS et la DDCSPP propose la mise en place du concept « CAP Vacances 32 » dans la continuité du Plan Départemental Nutrition Sport Santé. Les principes se déclinent en trois temps :

- Création d'une offre spécifique Sports Loisirs Vacances pour les jeunes (offre nouvelle à partir de l'activité du Club).
- Mise en place d'une action de sensibilisation sur le lieu de vie des jeunes pendant l'année (établissement scolaire ou accueil de jeunes ou disposition territorial pour les jeunes (chantier jeunes l'été) ou autres associations (secteur socioculturel)).
- Encadrement de 2 à 8 séquences d'animation de 2 h dans le club pour les jeunes du territoire.

La mise en œuvre d'activités sportives extrascolaires dans le cadre de CAPVACANCES 32 se fera sous la forme d'une convention entre le CDOS et l'association sportive.

Pour plus d'informations s'adresser au CDOS ou la DDCSPP.

Commission Sports de Pleine Nature

La Commission des Sports de Nature du CDOS continue en 2013 à travailler sur la mise en place d'une CDESI dans le département du Gers.

Cet important dossier commencé en 2011 conjointement avec le Conseil Général du Gers et la DDCSPP a trouvé un élan supplémentaire le 29 mars 2013 lorsque le Conseil Général a acté officiellement sa mise en place.

Un site est déjà en cours de réalisation (lac de l'Astarac).

Il regroupera plusieurs disciplines de sports de nature et permettra de les mettre en valeur dans un cadre préservé.

Il permettra aussi la mise en valeur du patrimoine et des atouts touristiques du secteur.

La journée des sports de nature organisée à Samatan le 06 juillet au bord du lac sera l'occasion de faire connaître plusieurs disciplines sportives.

Une manifestation départementale organisée par le Conseil Général du Gers, la DDCSPP et le CDOS avec l'implication des Comités Départementaux sportifs.

Une journée ouverte à tous pour découvrir des disciplines sportives et faire un pique-nique en famille au bord du lac.

La nature est-elle un terrain de sport ?

La nature est-elle en train de devenir un terrain de sport, à la vue du nombre de disciplines qu'elle regroupe aujourd'hui, il est certain que oui.

Il y a les plus connus, les plus faciles à pratiquer avec peu de moyens et de connaissances particulières.

On les pratique en famille, avec des amis, juste pour passer un bon moment dans la nature en faisant du sport à son rythme, loin du souci de réaliser un chrono ou une performance.

D'autres disciplines sont plus confidentielles, car demandant plus de connaissances du terrain et de formation préalable, plus de condition physique et parfois mentale. C'est aussi souvent celles qui procurent le plus de sensations fortes, elles sont souvent faussement décriées comme dangereuses.

Les sports de nature ont leurs champions, connus des initiés la plupart du temps car peu médiatisés, seules les disciplines olympiques ont droit à des directs à la télévision.

Le succès grandissant de ces activités va obligatoirement changer la façon de les pratiquer dans les années à venir.

Elles n'échapperont pas aux contraintes qui suivent l'évolution sociale, et il est probable que la nature, ce beau terrain de sport aura elle aussi dans l'avenir ses lignes de touche.

Les sports de pleine nature seront-ils victimes de leur succès et les réglementations ne vont-elles pas gâcher la fête, encore une question pour l'avenir.

Restons optimiste, vouloir faire du sport dans la nature c'est avoir pris connaissance de sa beauté et de l'intérêt qu'il y a de la protéger, alors pas d'hésitation à mettre toute notre énergie pour donner le goût à nos enfants de pratiquer ces sports de nature.



LES REPRESENTATIONS ET MISSIONS

- 11/01/13 Réunion DDCSPP-CDOS sur l'orientation du CNDS 2013
- 12/01 Assemblée Générale Elective du Comité Départemental des Médaillés Sportifs à Auch
- 12/01 3^{ème} Cross Louis RAFFIN qualificatif pour les Championnats Régionaux à Auch
- 19/20/01 34^{ème} édition du Tournoi International de Badminton senior de la Ville d'Auch
- 21/01 Assemblée Générale Elective du Coders 32 à Auch
- 21/01 Assemblée Générale Elective du C.D UFOLEP du Gers à Auch
- 25/05 Assemblée Générale Elective du CDOS du Gers à Marsan
- 28/01 Assemblée Générale Elective du C.D Handisport du Gers à Auch
- 31/01 Réunion de la Commission des Sports de Nature, Conseil Général, CDOS à Auch
- 20/02 Assemblée Générale Elective du C.D de Plongée Sous-Marine à Auch
- 21/02 Assemblée Générale Elective de l'Athlétic Club Auscitain à Auch
- 01/03 Assemblées Générales du C.D Bowling et Sports Quilles et du Comité National Quilles au Maillet à Lauraët
- 21/03 Matches France/Danemark U19 de Football à Auch
- 22/03 Le District récompense les meilleurs dirigeants de clubs de football du département à Auch
- 24/03 Semi marathon Seissan Auch et 10 km Boucagnères Auch par l'ACA et le CD Athlétisme
- 26/03 Assemblée Générale Elective du C.D USEP du Gers à Auch
- 01/04 Finales Masculine et Féminine du trophée Georges Estève, Finales du trophée poussines et poussins de Basket- Ball à Valence/Baïse
- 05/04 Assemblées Générales de la Fédération des Foyers Ruraux et du CDSMR à Peyrusse Grande
- 10/04 Journée départementale « Portes Ouvertes » à Loubersan organisée par le CODERS
- 10/17/04 Journées départementales d'Athlétisme UNSS à Auch
- 18/04 Assemblée Générale de l'OMS Auch
- 27/04 Tournoi de l'Armagnac des sélections départementales des -14 ans du Grand Sud Ouest par le CD Rugby à Auch
- 10/11/12/05 Première manche du Tournoi National Jeunes de Tir à l'Arc 2013 à Auch
- 14/05 Journée Départementale des écoles publiques organisée par l'USEP à Auch
- 15/05 Finales départementales d'Athlétisme UNSS à Auch
- 18/05 Assemblée Générale du C.D de Judo à Auch



LES CONSULTATIONS PARTENARIALES ET DE COORDINATION

- 14/01/13 8^{ème} édition des Trophées des Sports Midi-Pyrénées (Conseil Régional, CROS M/P)
- 17/01 Vœux pour la nouvelle année à l'OMS Auch
- 13/02 Assemblée Générale Elective du CROS Midi-Pyrénées à Balma
- 25/03 Réunion d'information sur la nouvelle organisation du temps péri scolaire par la DDCSPP
- 11/04 Groupe de suivi sur la mise en place des rythmes scolaires par l'Académie de Toulouse, l'Inspection d'Académie du Gers
- 13/14/04 6^{ème} Assises Régionales Médecine du Sport en Midi-Pyrénées par le CROS M/P, Conseil Régional M/P et DRJSCS M/P
- 15/05 Réunion à propos des emplois d'avenir par le CROS/MP et la DRJSCS Midi/Pyrénées



A L'HONNEUR

Médailles de la Jeunesse et des Sports :

Promotion du 1er Janvier 2013

Madame la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative a attribué :

Médaille d'Or

Mr CAUMONTAT Jean Claude
Mr PONS Robert

Médaille d'Argent

Mme MONELLO Marie Françoise
Mr BERNARD Claude
Mr BOUE Jean-Pierre
Mr PIS Bernard
Mr POTENZA Salvatore

Monsieur le Préfet a attribué la médaille :

Médaille de Bronze

Mme LAFONTAN Emilie,
Mme EYDOUX née LEBLANC Isabelle,
Mme PESQUIDOUX Annette,
M. BLIGNY André,
M.BROUARD Rémi,
M.CAZES André,
M.LEBRETON Clément,
M. OULE Max,
M. ROBLIQUE Pascal.

Monsieur le Préfet a attribué :

La Lettre de Félicitations

Mme GRATTON Fiona, Mrs ADER Gautier, ANDRE Gaël, CABASSY Grégoire, CASEAU Georges, CASTILLON Florian, GLEYZE Eric, LANGLAIS Jean-Baptiste, LEBLANC Thomas, MARTINEZ Alexandre, PASCHE Florian, SAUVESTRE Clément, VASSELIN Julien.

**Le Comité Olympique et Sportif du Gers
adresse ses plus vives félicitations à tous ces lauréats.**



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU GERS

Maison du Sport - 36, rue des Canaris, 32000 AUCH
Tél. 05.62.05.13.81 - Fax : 05.62.05.56.74

ouvert du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H et de 14 H 00 à 17 H 00

E-mail : gERS@franceolympique.com -

*La Lettre du CDOS 32 est rédigée par
La Lettre du CDOS 32 est rédigée par Daniel ROLAND - Julien PELLICER - Michel DUBOURDIEU*